

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2014, R-3916-2014

DÉPENSES D'OPÉRATION ET PLAN DE MAIN-D'ŒUVRE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2014
INFORMATIONS PAR SECTEUR (000 \$)

No ligne		Réel 2014		CT 2014		Écart R2014 vs CT2014	
		\$	PMO ⁽¹⁾	\$	PMO	\$	PMO
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)-(3)	(6)=(2)-(4)
1	Présidence						
2	Salaires	80	1	77	1	2	-
3	Autres dépenses	101		322		(221)	
4	Dépenses d'opération	181		399		(218)	
5							
6	Audit interne						
7	Salaires	798	8	847	9	(48)	(1)
8	Autres dépenses	144		231		(87)	
9	Dépenses d'opération	943		1 078		(135)	(1)
10							
11	Stratégies, communication et développement durable						
12	Salaires	10 461	145	10 978	150	(517)	(5)
13	Autres dépenses	10 515		10 574		(59)	
14	Dépenses d'opération	20 976		21 552		(576)	(5)
15							
16	Approvisionnement & réglementation						
17	Salaires	18 088	219	18 591	230	(503)	(11)
18	Autres dépenses	21 302		20 904		398	
19	Dépenses d'opération	39 390		39 496		(106)	(11)
20							
21	Finances et affaires corporatives						
22	Salaires	7 110	84	7 710	86	(599)	(2)
23	Autres dépenses	5 373		5 003		370	
24	Dépenses d'opération	12 483		12 713		(230)	(2)
25							
26	Exploitation						
27	Salaires	59 796	663	63 003	708	(3 206)	(45)
28	Autres dépenses	12 438		14 859		(2 421)	
29	Dépenses d'opération	72 234		77 861		(5 627)	(45)
30							
31	Employés et culture						
32	Salaires	11 975	97	12 629	103	(654)	(6)
33	Autres dépenses	1 754		2 576		(822)	
34	Dépenses d'opération	13 728		15 205		(1 477)	(6)
35							
36	Développement de l'entreprise et énergies renouvelables						
37	Salaires	11 859	147	10 575	127	1 283	20
38	Autres dépenses	4 027		3 414		614	
39	Dépenses d'opération	15 886		13 989		1 897	20
40							
41	Avantages sociaux						
42	Avantages sociaux	62 318		62 535		(217)	
43	Autres dépenses	(39)		67		(106)	
44	Dépenses d'opération	62 278		62 602		(323)	
45							
46	Total corporatif avant réallocation						
47	Salaires	120 167	1 364	124 410	1 414	(4 243)	(50)
48	Avantages sociaux	62 318		62 535		(217)	
49	Réduction corporative liée au mouvement de personnel- salaires	-		(2 800)	(39)	2 800	39
50	Réduction corporative liée au mouvement de personnel- AS	-		(1 434)		1 434	
51	Dépenses	55 614		57 948		(2 334)	
52	Dépenses d'opération	238 099	1 364	240 660	1 375	(2 561)	(11)
53							
54	Réallocation						
55	Frais généraux imputés aux immobilisations	(15 258)		(15 421)		163	
56	Main-d'œuvre imputée aux immobilisations	(30 642)		(31 373)		730	
57	Frais imputés aux ANR	(7 532) ⁽²⁾		(7 677)		145	
58	Frais de gestion	1 396		1 455		(59)	
59	Projet Côte-Nord	-		-		-	
60	Provision pour la 53 ^e période de paie et autres	126		292		(166)	
61	Coupeure décision D-2014-077	-		(2 216)		2 216	
62	Dépenses d'exploitation totales	186 189	1 364	185 721	1 375	468	(11)
63							
64	Proportion sur dépenses d'opération						
65	Salaires	50,5%		50,5%			
66	Avantages sociaux	26,2%		25,4%			
67	Autres dépenses	23,4%		24,1%			
68	Dépenses d'opération	100,0%		100,0%			

⁽¹⁾ Plan de main-d'œuvre, moyenne de 12 mois.

⁽²⁾ Gaz Métro-4, Doc. 10, p.2, col. 5, l. 91.

**EXPLICATIONS DES VARIANCES
DU PLAN DE MAIN-D'ŒUVRE (PMO)**

1 Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») présente les informations sur les dépenses
2 d'exploitation réelles de l'exercice financier 2014 de façon détaillée. Ainsi, les explications reliées
3 aux postes demeurés vacants durant l'exercice 2014 (R2014-B2014) et aux postes additionnels
4 ou abolis sont présentées ci-dessous et les explications reliées aux autres dépenses
5 d'exploitation sont présentées à la pièce Gaz Métro-4, Document 7.

6 Signalons que Gaz Métro termine l'exercice financier avec un plan de main-d'œuvre inférieur de
7 11 postes, en équivalent temps plein, par rapport au dossier tarifaire 2014. Cette différence
8 s'explique par le report de la mise en application de la nouvelle réglementation de signalisation
9 du ministère des Transports du Québec (« MTQ ») qui, à la suite de discussions entre les divers
10 intervenants des services publics et le ministère, a plutôt été prévue en 2015.

11 **Audit interne**

<i>Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)</i>		
daQ	ANR	Total
(1)		(1)

12 **(1 ÉTP cadre)**

13 Cet écart s'explique par 1 équivalent temps plein (« ÉTP ») vacant lié aux délais
14 d'embauche.

15 **1) Stratégie, communication et développement durable**

<i>Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)</i>		
daQ	ANR	Total
(5)		(5)

1 **(5 ÉTP : 2 cadres et 3 bureaux)**

2 À la direction des Services à la clientèle, le délai dans le comblement de postes explique
3 l'écart au niveau des 3 ÉTP bureau.

4 À la direction Développement durable, affaires publiques et gouvernementales, il y a eu
5 abolition d'un ÉTP cadre et un transfert au secteur Employés et culture.

6 **2) Approvisionnement et réglementation**

<i>Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)</i>		
daQ	ANR	Total
(11)		(11)

7 **(11 ÉTP cadres)**

8 Les ÉTP cadres vacants s'expliquent, principalement, par le mouvement de personnel à
9 la direction des Technologies de l'information. Le plan de main-d'œuvre présenté dans la
10 Cause tarifaire 2014 a été réalisé en grande partie puisque des 8,5 nouveaux ÉTP requis,
11 2 ÉTP restent à combler en 2015. Ces 2 ÉTP vacants ainsi que les ÉTP vacants restants
12 s'expliquent par des délais de comblement en raison du niveau de spécialisation que
13 nécessite le système SAP, par des mouvements de personnel et des congés de maternité,
14 ces derniers ayant été comblés par des consultants.

15 **3) Finance et affaires corporatives**

<i>Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)</i>		
daQ	ANR	Total
(2)		(2)

16 **(2 ÉTP cadres)**

17 Les 2 ÉTP cadres vacants s'expliquent par les mouvements de personnel et les congés
18 de maternité.

1 **4) Exploitation**

Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)		
daQ	ANR	Total
(43)	(2)	(45)

2 **(45 ÉTP : 19 cadres, 5 bureaux et 21 heures)**

3 Les discussions en cours entre le MTQ et les entreprises concernées ont reporté, à 2015,
4 la mise en application des nouvelles règles de signalisation du MTQ qui prévoient la
5 présence de deux camions lors d'exécution de travaux au lieu d'un seul actuellement. Ce
6 report a généré chez les employés heures, l'équivalent de 11 ÉTP vacants soit, 10
7 techniciens en bureaux d'affaires et un technicien en équipement lourd.

8 De plus, lors de l'évaluation de l'impact de la nouvelle norme *SS-06 de Mesure Canada*,
9 Gaz Métro avait anticipé une augmentation importante du nombre de compteurs à
10 remplacer, compte tenu que Mesures Canada recommandait de devancer à 2014 la prise
11 d'échantillons des lots prévus pour 2015, 2016 et 2017. Toutefois, le résultat obtenu s'est
12 traduit par le remplacement de la moitié des compteurs initialement prévus et,
13 conséquemment, 3 des 6 ÉTP heure demandés n'ont pas été requis.

14 Dans le dossier de la patrouille motorisée, des 5 ÉTP heure requis au budget 2014, 2 ÉTP
15 sont toujours en recrutement.

16 Enfin, les délais dans le comblement de postes, occasionnés par les mouvements de
17 personnel et les congés de maladie, ont occasionné l'équivalent de 5 ÉTP heure vacants.

18 Pour le personnel de bureau, les délais dans le comblement de postes à la suite de
19 mouvements du personnel et le non-renouvellement de deux postes temporaires à la
20 géomatique expliquent 3 ÉTP vacants.

21 Depuis le dépôt de la Cause tarifaire 2014, une réorganisation a eu lieu entre le secteur
22 de l'Exploitation et celui des Ventes (renommé, par la suite, Développement de l'entreprise
23 et des énergies renouvelables). La direction des Projets majeurs et du développement des

1 affaires ainsi que le centre de coûts des Énergies nouvelles (renommé Énergies
2 renouvelables en 2014) et celui du vice-président s'y rattachant ont été transférés à ce
3 secteur. L'impact de cette réorganisation est la réduction de 19 ÉTP cadres, dont 2 ÉTP
4 ANR, et 2 ÉTP bureau au secteur Exploitation et l'ajout de ces mêmes ÉTP au secteur
5 Vente.

6) 5) Employés et culture

Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)		
daQ	ANR	Total
(6)		(6)

7) (6 ÉTP : 1 cadre, 7 heures, -2 cadres de direction)

8 Les 7 ÉTP vacants heure s'expliquent par une cohorte moins nombreuse que prévu pour
9 les remplacements de départ à la retraite en 2014.

10 Un ÉTP cadre a été transféré du secteur Stratégie, communication et développement
11 durable. De plus, l'effet, en ÉTP, de la création d'un poste de direction au cours de
12 l'exercice 2014 a été annulé par les délais d'embauche lors de mouvement de personnel-
13 cadre de ce secteur.

14) 6) Ventes (renommé Développement de l'entreprise et énergies renouvelables)

Variation du plan de main-d'œuvre (R2014 – B2014)		
daQ	ANR	Total
18	2	20

1 **(20 ÉTP : 18 cadres et 2 bureaux)**

2 Les ÉTP additionnels s'expliquent par la réorganisation décrite à la section 4) Exploitation.
3 La direction des Projets majeurs et du développement des affaires ainsi que le centre de
4 coûts des Énergies nouvelles et celui du vice-président s'y rattachant ont été transférés à
5 ce secteur. L'impact de cette réorganisation sur le secteur se traduit par l'ajout de 19 ÉTP
6 cadres, dont 2 ANR, et 2 ÉTP bureau. De plus, 1 ÉTP cadre vacant, dû aux mouvements
7 de personnel, explique le reste de l'écart.